



alain info

ANNEE DU SERPENT

N° 49
15/01/2013

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION LANGUEDOCIENNE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE

Le mot du Président :

Chers amis



En tout premier lieu, je vous présente tous mes vœux pour 2013, pour vous et tous les vôtres, que cette année soit féconde dans tous les domaines ; étant donné notre âge, je vous souhaite surtout une bonne santé. Je fais également des vœux pour que notre ALAI naissante prenne son essor cette année. A ce sujet, les inscriptions se font à un rythme très modéré ; aussi, je demande à ceux qui ne se sont pas encore inscrits de le faire assez rapidement afin que nous puissions établir un budget pour l'année. Merci.

Je vous parlerai ensuite de notre « Jour de l'An Indochinois » dont le détail vous est donné dans ce bulletin. Le prix de la participation n'a pas changé depuis deux ans. Si nous voulons maintenir cette festivité, il faut qu'y participent de nombreux « sympathisants » de notre association. Aussi je vous demande d'inviter et d'amener de nombreux amis. Je vous en serais très reconnaissant.

Dernier point : le bureau aurait besoin d'être renforcé. Si quelqu'un d'entre-vous avait quelque temps libre à nous consacrer, qu'il me contacte, il sera le bienvenu.

A bientôt.

Cordialement, André GEYRES.

1

IL NOUS A QUITTES

- Monsieur CROCI Paul de Montpellier

L'ALAI partage la grande peine des familles et les assure de sa profonde sympathie.

2

IL NOUS A REJOINTS

- Monsieur CUVET Jean-Pierre de Saint Clément de Rivière.

Nous souhaitons la bienvenue à ce nouvel adhérent qui est aussi le nouveau responsable des activités ludiques.

3

L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 OCTOBRE 2012 A SAINT CLEMENT DE RIVIERE



Le rapport moral du président Geyres en présence du maire de Saint Clément de Rivière, M CACCIAGUERRA



L'assemblée générale



Le monument aux morts de Saint Clément de Rivière



Dépôt de gerbe en présence du commandant CAZANOVA, fidèle adhérent de Saint Clément de Rivière



Le repas



Le héros du jour : notre ami Phan Van Cam

- L'ANAI Languedoc était présente lors de plusieurs dizaines d'activités patriotiques ou de prestige,
- Une quarantaine d'actions ont été menées auprès des associations indochinoises locales,
- Deux journées festives ont été organisées :
 - La fête annuelle du Nouvel An indochinois à Castelnau le Lez,
 - Un repas asiatique à Pérols,
- Devoir de mémoire :
 - Forte participation lors des cérémonies organisées dans le cadre de « la journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine »,
 - 17 stèles en mémoire des anciens d'Indochine ont été inaugurées depuis la création de l'ANAI Languedoc.

Le président a remercié chaleureusement les 2 membres du bureau qui ne désiraient pas renouveler leur mandat : Monsieur Paul Charvériat qui a tenu la trésorerie pendant de nombreuses années avec rigueur et efficacité et Monsieur Stradivarius Jamis qui a organisé de nombreuses réunions festives comme les repas du Têt et les déjeuners conviviaux de juin. Il a ajouté également une mention pour J.P. Gaillard qui au courant de tout l'été a été d'un grand soutien physique et moral auprès du président, celui-ci étant handicapé suite à une intervention chirurgicale.

L'ALAI, en bref, en 2013:

- **BUT** : continuer l'œuvre de l'ANAI en Languedoc.
- **COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:**
 - **Présidents d'honneur:**
Général d'armée (2s) Elrick IRASTORZA,
Madame Minatchi CHARVÉRIAT,
 - **Vice Président:**
Colonel (er) Lucien BERROD,
 - **Membres:**
Colonel (er) Gilles CHEVALIER,
Madame Françoise DAVIAU,
 - **Bureau:**
 - **Président** : colonel (er) André GEYRES,
 - **Vice Président délégué pour le Biterrois:** Colonel (er) Lucien MOREAU,
 - **Secrétaire Générale:** Madame Marie-Andrée LE HEUP,
 - **Trésorière:** Madame Maryvonne de LA BROSSE,
 - **Chargé de la communication:** Lieutenant-colonel (er) Jean-Pierre GAILLARD,
 - **Chargé des relations avec les associations indochinoises:** Monsieur Paul HUBERSON,
 - **Chargé des activités conviviales:** Monsieur Jean-Pierre CUVET.
- **LES ACTIVITES EN 2013 :**
 - **Le 17 mars:** fête annuelle du nouvel an indochinois à Castelnau le Lez,
 - **Autour du 8 juin:** cérémonies organisées dans le cadre de « la journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine »,
 - **En juin:** Un repas asiatique,

- Le samedi 28 octobre : Assemblée Générale de l'ALAI à Béziers (à confirmer).
- LA COTISATION : 15 Euros par an.

4

LE NOUVEL AN INDOCHINOIS DU DIMANCHE 17 MARS 2013

Notre prochain « nouvel an indochinois » aura lieu, comme chaque année, LE DIMANCHE 17 MARS 2013 à la salle des rencontres à CASTELNAU LE LEZ, avec repas asiatique, danses indochinoises et animation musicale.

Voir le bulletin d'inscription à la fin de la dernière page du bulletin.

5

INFORMATIONS DIVERSES

Le début de l'année du serpent :

- C'est le 10 février pour les Vietnamiens et les Chinois,
- C'est autour du 13 avril pour les Laotiens et les Cambodgiens.

Les fêtes du Nouvel An des associations de notre région :

- Le vendredi 1^{er} février, à partir de 18 heures 30 « l'association d'amitié franco vietnamienne » fête son nouvel an à la salle PAGERY de l'ancienne mairie de Montpellier,
- Le samedi 6 avril « l'association lao du Languedoc Roussillon » fête le « PIMAY »,
- Le dimanche de Pâques, « l'association cambodgienne » fête traditionnellement son Nouvel An à Castelnau le Lez.

6

UN PEU D'HISTOIRE : LA GUERRE « FRANCAISE » D'INDOCHINE

- La guerre vue du côté du Viet Minh

La stratégie du Viet Minh, basée sur une mobilisation nationale, recherche l'Indépendance et l'unité du Viêt Nam pour y instaurer un régime marxiste.

Après un "modus vivendi" en 1945, l'agression du 19 décembre 1946 contre les forces françaises au Tonkin marque le début des opérations militaires. Celles-ci seront menées dans la stricte tradition marxiste illustrée par Mao Tsé Tung : propagande, contrôle de la population, guérilla puis constitution d'un corps de bataille.

A partir de 1949, la victoire communiste en Chine offre à ce corps de bataille une assistance technique et un espace de sécurité de l'autre côté de la frontière qui seront décisifs.

- La guerre vue du côté français

Face aux objectifs du Viet Minh, la stratégie française ne fut jamais précise, menée par seize gouvernements qui se succédèrent à Paris de 1945 à 1955, alors que l'opinion publique était indifférente sinon hostile.

Après la "restauration" décidée en 1945 et l'arrivée du général Leclerc, les réformes se succèdent pour aboutir, à partir de 1949, à une reconnaissance de l'indépendance des trois Etats indochinois associés à la France, tandis que nous cherchons à contenir la poussée communiste et sauvegarder la liberté de ces nouveaux Etats. C'est dans ces conditions qu'évolue une guerre qui pourrait être divisée en trois périodes :

De 1946 à 1950, le but est de "détruire l'appareil Viet Minh". La période est marquée par une nette supériorité des moyens du corps expéditionnaire qui permet la reconquête du Tonkin où est recherchée une solution militaire, l'effort politique étant maintenu au Sud.

De 1950 à 1953, il s'agit de "sauvegarder le Viet Nam utile". C'est une période d'équilibre et d'usure des adversaires, marquée par l'équipement et l'engagement d'un corps de bataille Viet Minh à partir de la Chine et l'évacuation dramatique de la frontière nord-est en octobre 1950. Suit le redressement opéré par le général de Lattre : échec Viet Minh à Vinh Yen en janvier 1951, fortification du delta tonkinois, occupation d'Hoa Binh, puis défense de Na San, stoppant l'invasion du pays Thaï fin 1952. A partir de 1953, c'est la "recherche d'une sortie honorable". Devant une offensive Viet Minh menaçant le Laos, le camp retranché de Dien Bien Phu est créé en novembre 1953 et l'opération Atlante déclenchée dans le Sud-Annam en janvier 1954. Ce fut un échec et Dien Bien Phu tomba le 7 mai 1954.

Le 26 avril 1954 s'ouvre à Genève la conférence internationale destinée à régler les conflits en Asie : le problème indochinois est abordé le 8 mai ... Il est mis fin aux hostilités, le Viet Nam est divisé en deux. Les communistes se retirent du Laos et du Cambodge.

Ces accords consacrent les indépendances nationales, ils ne sont signés ni par les Etats-Unis, ni par la République du Viêt-Nam (Sud).

- L'Indochine après Genève, entre l'Est et l'Ouest

Les accords de Genève de 1954 avaient consacré les indépendances nationales qui s'organisèrent au cours des années suivantes tandis que les Etats-Unis prenaient en charge le "contingent" du communisme avec l'OTASE (Organisation du Traité de l'Asie du Sud-Est) ou "pacte de Manille". Le Vietnam du Sud en devint le bastion sous la dictature de Ngo Dinh Diem tandis que s'y développait la résistance "viet cong" et un soutien indirect des USA aux forces sud-vietnamiennes.

Après la chute de Diem en décembre 1963 se déclenche une nouvelle escalade marquée par l'intervention directe des forces américaines, entraînant celles du Nord-Vietnam dans une guerre totale et dévastatrice de quatre ans qui ravage toute l'Indochine.

En 1968 débute la "Conférence de Paris" qui couvrit les quatre années suivantes, correspondant à un désengagement militaire américain progressif au profit de ce qui devait être un renforcement des armées sud-vietnamiennes, cambodgiennes ou laotiennes. Elle fut suivie en fait d'une détérioration puis d'un effacement de la résistance aux forces communistes : Phnom Penh tombait le 17 avril 1975, Saigon le 30 avril, Vientiane le 29 novembre. Une chape de plomb tombait sur ces capitales : la déstabilisation de l'Indochine commencée le 9 mars 1945 se terminait 30 ans après par une dramatique communisation des trois nations qui l'avaient constituée.

Après vingt ans de terreur un certain apaisement s'est fait jour dans le cadre inamovible du marxisme. Occupé militairement par deux divisions tonkinoises, noyauté par deux millions de Vietnamiens fraîchement naturalisés laotiens, le Laos reste figé dans son régime communiste d'origine. Les camps de concentration sont toujours en activité. Les populations du Nord (Hmongs) sont en perpétuelle rébellion contre la race dominante (Thai).

Débarrassé en 1989 de l'occupation vietnamienne qui l'avait libéré des Khmers Rouges en 1979, le Cambodge s'essaie au développement politique et économique sous l'égide de l'ONU et grâce à l'aide internationale. Des ponts, des routes, des aéroports, des télécommunications, des écoles sont financés par des pays donateurs. La concussion demeure. Le piratage des bois précieux et des mines de rubis est organisé avec la Thaïlande. Le Mékong est menacé du fait des barrages construits sur les affluents vietnamiens. Et les familles dispersées par le génocide recherchent toujours des parents survivants.

Au Viêt Nam nul ne croit plus au communisme. Mais, pour conserver leur pouvoir et leur niveau de vie, les cadres maintiennent leur emprise. Convaincus de la nécessité d'une ouverture économique qui leur attire une aide internationale importante, ils freinent cependant les mesures administratives qui faciliteraient les investissements privés. Libéralisation et raidissement alternent.

De grands travaux sont entrepris (autoroute, ponts, barrages, lignes électriques), des ressources pétrolières découvertes, l'agriculture développée parfois sans vue à long terme (surproduction de café). La surpopulation entraîne des déplacements d'office. Des heurts se produisent avec les minorités ethniques qui refusent d'être dépossédées de leurs terres.

Aujourd'hui soixante pour cent des Vietnamiens, Cambodgiens, Laotiens ont moins de trente ans. Ce sont des hommes neufs, sans mémoire ni éducation.

Ils veulent sortir de la misère par tous les moyens. Sans illusion sur leur gouvernement, ils savent que leur sort peut dépendre des étrangers. Ils admirent l'efficacité des Américains et apprennent à parler anglais.

Mais leurs parents et surtout leurs grands-parents gardent le souvenir d'une France plus proche de leur civilisation et de Français plus proches du peuple. Quant aux cadres, ils voient dans la France actuelle le moyen d'échapper à l'hégémonie américaine ou chinoise.

COUPON REPOSE POUR LE NOUVEL AN INDOCHINOIS

(du dimanche 17 mars 2013)

A renvoyer avant le 7 mars, avec le règlement (intitulé : ALAI), à Monsieur Jean-Pierre CUVET,
749 boulevard de la Lironde, 34980 SAINT CLEMENT DE RIVIERE

Mr. Mme _____ participera à la fête du JOUR DE L'AN INDOCHINOIS

Accompagné (e) de _____ personnes. Il, elle, souhaite être à la table de Monsieur/ Madame :

Ci-joint un chèque de 35 euros x _____ = _____ euros (à l'ordre de l'ALAI)